

La Compagnie Montagne d'Or dénonce la campagne de désinformation de WWF France

WWF France fait circuler dans la presse une étude réalisée par un cabinet, DME, mettant en cause les retombées économiques du projet minier en Guyane porté par la Compagnie Montagne d'Or. Ce rapport évoque notamment la question des retombées du projet en matière de création d'emplois et reprend un certain nombre de chiffres relatifs au modèle économique du projet Montagne d'Or fondé sur études réalisées par SRK, une société qui a à son actif la conception et la construction de nombreux projets miniers à travers le monde.

La Compagnie Montagne d'Or constate que les affirmations factuellement incorrectes sur les références de la banque Mondiale, les amalgames et les conclusions de ce rapport conduisent à nourrir une vision erronée du projet Montagne d'Or.

Pour parvenir à ces conclusions, la démarche de la société DME est entachée d'erreurs grossières :

- La création brute de 900 emplois directement liés au projet est interprétée de manière erronée (200 directs, 700 indirects et induits) alors même que le coût des 900 emplois est inclus dans le CAPEX (dépenses d'investissements)
- La répartition du capital dénote pour le moins une vraie méconnaissance du secteur de la mine en mélangeant dans la rubrique « Autres », les coûts de génie civil et de réhabilitation, des activités pour lesquelles la part locale avoisine les 100%, avec ceux liés aux infrastructures, ce qui entraîne une valeur erronée pour la demande locale et donc l'ancrage local supposé
- Le taux de change utilisé pour le CAPEX ne correspond pas à celui de l'étude SRK 2017, ce qui aboutit à de nouvelles erreurs d'interprétation
- Le calcul du crédit d'impôt pose de solides interrogations et alors que les cours de l'or ont gagné 30% depuis 2017, le cabinet DME continue à agiter le spectre d'une baisse des cours qui diminuerait les retombées fiscales



Ces contrevérités diffusées par WWF France sont, une fois encore, de nature à induire en erreur l'opinion publique sur le projet Montagne d'Or, et ce alors que la mission interministérielle mandatée par le gouvernement s'apprête à rendre son rapport sur la filière minière en Guyane. Qui plus est, les assertions contenues dans ce rapport ne tiennent aucun compte des engagements pris par la Compagnie Montagne d'Or à l'issue du débat public qui s'est tenu en Guyane en 2018.

La Compagnie Montagne d'Or s'interroge sur les buts poursuivis par WWF France et sa direction dans leur opposition à ce projet. A l'heure où toutes les énergies devraient être mobilisées pour combattre l'orpaillage illégal, premier fléau qui touche de plein fouet la Guyane tant sur l'environnement que sur la sécurité du territoire, la Compagnie Montagne d'Or s'interroge sur les moyens utilisés par WWF France pour jeter à bas un projet porteur de développement économique et d'emploi et dont l'impact sur la biodiversité et le patrimoine ainsi que le rapport avec les populations sont l'objet de la plus grande attention.

L'attitude de WWF France met gravement en cause l'image et l'intégrité de la Compagnie Montagne d'Or. Cette dernière se réserve le droit de réagir de manière ferme et appropriée à toute mise en cause de sa réputation par des accusations mensongères qui recèlent une volonté avérée de lui nuire.

A propos de la CMO :

La Compagnie Minière Montagne d'Or est une société française qui développe une mine d'or à l'ouest de la Guyane française. Toutes les informations concernant la société et le projet Montagne d'Or sont disponibles sur le site : <https://montagnedor.fr>

Contact presse : Melissa Langlois - T. +594 (0) 694 43 07 00

www.montagnedor.fr

  MOGuyane

